INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

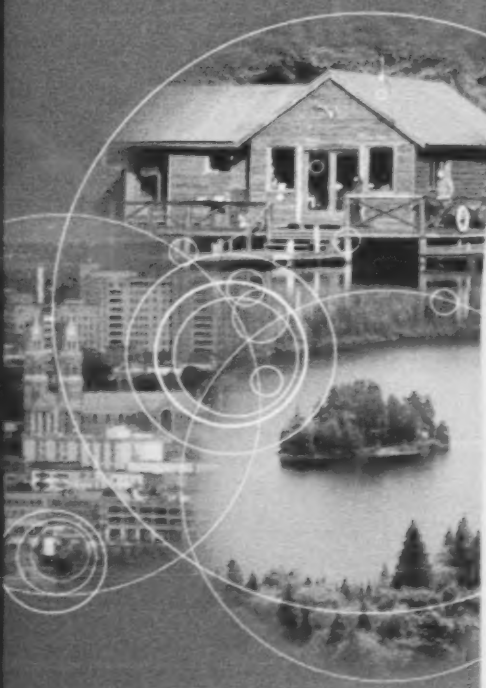

Bulletin statistique régional

Édition 2015

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Québec

Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Stéphanie Uhde
Gaëtane Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le ***Bulletin statistique régional, édition 2015*** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :
© iStockphoto.com / Warwick Lister-Kaye / Shaun Lombard / Harvey Robert, photographes

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2015
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2015

Table des matières

Territoire et environnement 3
Aires protégées 3
Compte des terres 4

Démographie 8

Conditions de vie 11
Mesure du faible revenu 11
Revenu médian des familles 12

Marché du travail 14
Région administrative 14
MRC 16

Comptes économiques 18
Produit intérieur brut 18
Revenu disponible par habitant 21

Permis de bâtir 24

Santé 26

Éducation 27
Taux de diplomation aux études collégiales 27
Nombre de diplômés au baccalauréat 29

Science, technologie et innovation 32

Culture et communications 35

Concepts et définitions 37

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean couvre une superficie en terre ferme de 95 762 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques[1] : Le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est, Saguenay et Le Fjord-du-Saguenay, et regroupe 60 municipalités.

1.1 Aires protégées[2]

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

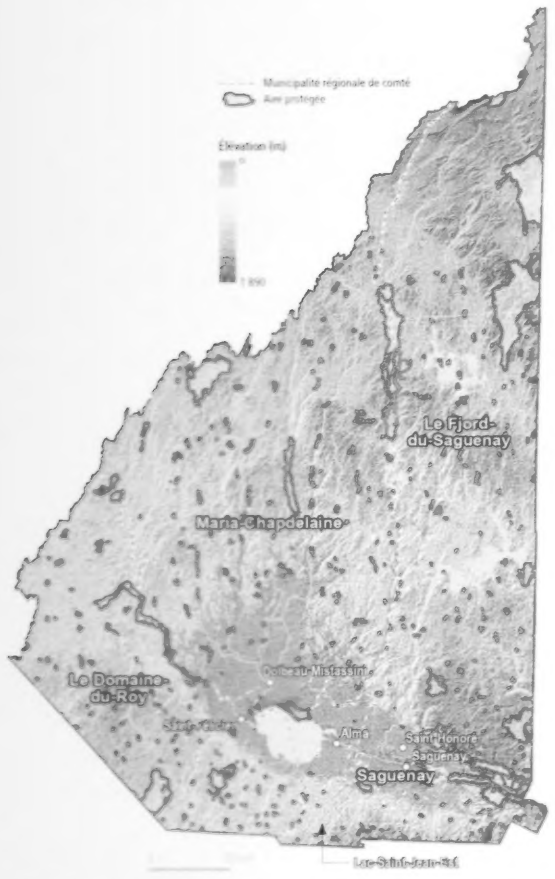

Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se trouvent, en totalité ou en partie, 551 aires protégées. Elles couvrent 6 497 km², soit 6,1 % de la superficie totale de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées du Saguenay–Lac Saint-Jean est constituée de 10 réserves de biodiversité projetées. Celles-ci contribuent à la protection de 3 645 km². La région compte également 469 refuges biologiques (en tout ou en partie), pour une superficie de 1 276 km². Entre 2014 et 2015, 77 nouveaux refuges biologiques ont été ajoutés, pour une superficie supplémentaire de 215 km². Le Saguenay–Lac-Saint-Jean détient également une partie du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent (plus de 158 km² sur les 1 245 km²). Ce parc a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section Concepts et définitions à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres[1]

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016[2]. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel[3]. Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches[4]. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3e et 4e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock

1. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives à cette région doivent être interprétées avec prudence.
2. UHDE et KEITH (à paraître).
3. System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).
4. UHDE et LEBLANC (2014).

total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la région a été couverte à 67,4 %, excluant les superficies classées « Pas de données » et « En attente de traitement ».

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région. Pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'année de référence est 2008.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE[5], sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section *Concepts et définitions*, à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du *Panorama des régions* (p. 27 à 31).

Selon les données du 4e inventaire écoforestier, effectué en 2008 dans le cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 77,4 % du territoire de la région, pour la portion couverte par le territoire d'étude, est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant principalement des forêts de conifères et, dans une moindre mesure, des forêts mixtes (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides couvrent 9,0 % du territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'étude, dont 5,5 % de type herbacé ou arbustif et 3,5 % de type boisé.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 1,9 % de la superficie de la région, ce qui la classe au 13e rang de toutes les régions du Québec, pour ce qui est de la part occupée par cette classe de couverture. En termes de superficie en hectares couverts par les terres agricoles, toutefois, la région se place au 7e rang, après la Montérégie, Chaudière-Appalaches, le Centre-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie et l'Abitibi-Témiscamingue. Les terres agricoles de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont réparties en grande partie en périphérie du lac Saint-Jean.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles[6], comptent pour 0,9 % du territoire de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elle fait ainsi partie des sept régions québécoises où les surfaces artificielles occupent moins de 1 % de leur territoire.

Enfin, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 9,8 % du territoire à l'étude est occupé par des plans et des cours d'eau dont la principale composante est le lac Saint-Jean.

5. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.
6. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section Concepts et définitions, à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2008, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Saguenay–Lac-Saint-Jean (partie) (2008)[1]		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	65 789	0,9	681 930	1,2
Terres agricoles	136 453	1,9	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	253 478	3,5	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	392 954	5,5	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	687 541	9,6	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	3 761 817	52,4	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	341 283	4,8	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	1 452 579	20,2	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	90 114	1,3	307 457	0,5
Total[2]	**7 182 008**	**100,0**	**56 041 817**	**100,0**

1. En raison de la couverture partielle du territoire d'étude, les données relatives à cette région doivent être interprétées avec prudence.
2. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section *Coup d'œil*, à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, du Saguenay–Lac-Saint-Jean donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ[7]. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). *Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches, Projet pilote* Institut de la statistique du Québec, 99 p.

United Nations, European Union, Food and Agriculture Organization of the United Nations, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development et The World Bank (2014). *System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework*, 346 p.

Uhde, Stéphanie, Guillaume Marchand, Sophie Brehain et Richard Barbeau (2010). *Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec*. Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'environnement sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

7. UHDE et KEITH (à paraître).

Carte 1.2.1

Couverture terrestre, selon le 4e inventaire écoforestier, Saguenay–Lac-Saint-Jean (partie) (2008)

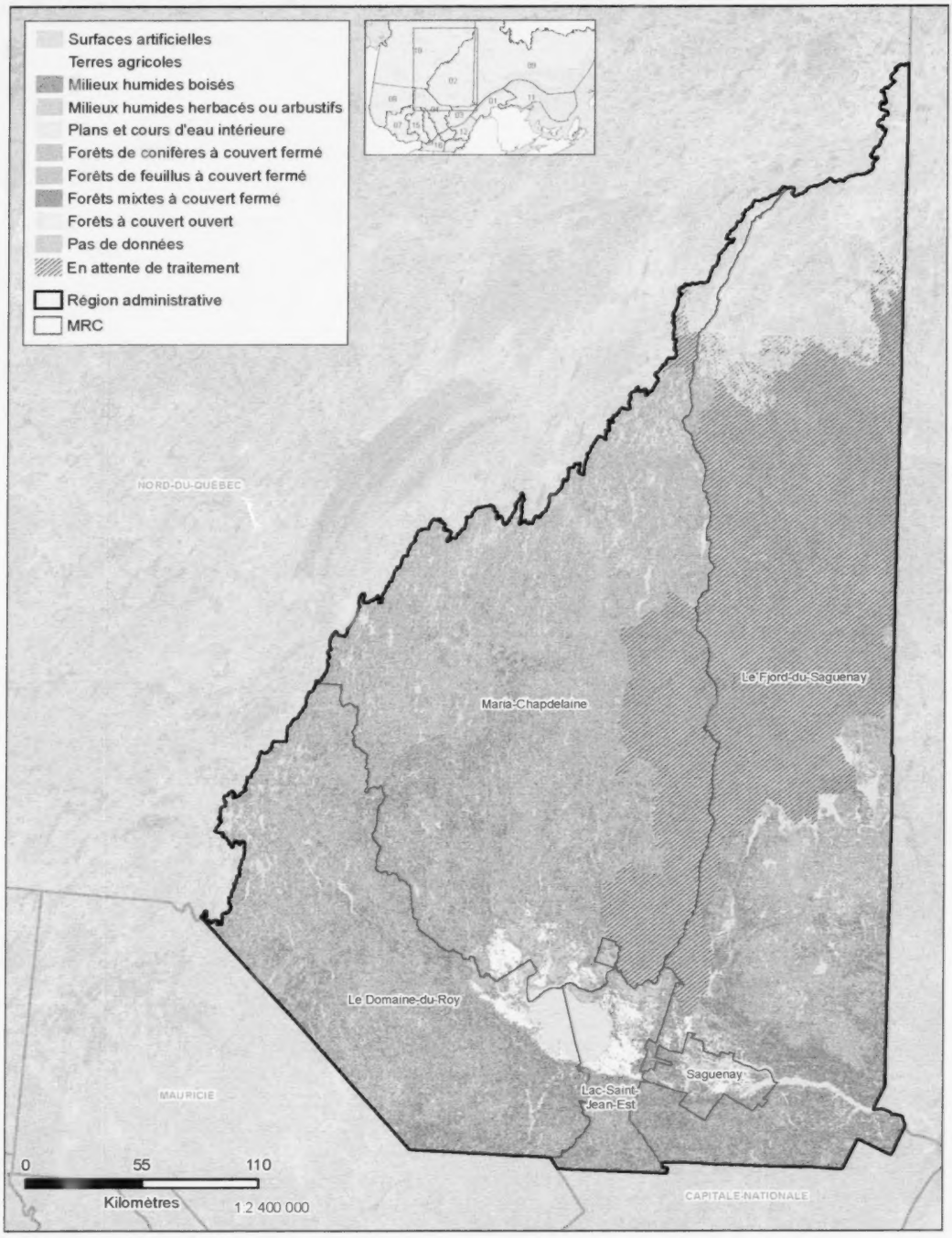

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait 277 800 habitants au 1er juillet 2014, soit 3,4 % de la population du Québec. Elle arrive au 10e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière l'Estrie et devant la Mauricie. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean a vu son poids démographique diminuer légèrement au cours des dernières années; il était de 3,8 % en 2001.

En 2014, un peu plus de la moitié (53 %) de la population de la région, soit 146 000 personnes, réside dans la MRC de Saguenay. Cette part est de 19 % dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de 11 % dans celle du Domaine-du-Roy et de 9 % dans celle de Maria-Chapdelaine. Le Fjord-du-Saguenay est la MRC la moins populeuse, ses 21 700 habitants représentant un peu moins de 8 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen[1]			Part	
	2001	2006	2011	2014p	2001-2006	2006-2011	2011-2014p	2001	2014p
	n				pour 1 000			%	
Le Domaine-du-Roy	33 442	32 151	32 063	31 924	– 7,9	– 0,5	– 1,4	11,8	11,5
Maria-Chapdelaine	27 374	25 928	25 395	25 061	– 10,9	– 4,2	– 4,4	9,7	9,0
Lac-Saint-Jean-Est	52 700	51 512	52 939	53 093	– 4,6	5,5	1,0	18,6	19,1
Saguenay	149 757	144 532	146 033	145 990	– 7,1	2,1	– 0,1	52,9	52,6
Le Fjord-du-Saguenay	20 031	20 163	20 819	21 718	1,3	6,4	14,1	7,1	7,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**283 304**	**274 286**	**277 249**	**277 786**	**– 6,5**	**2,1**	**0,6**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 396 415**	**7 631 873**	**8 007 656**	**8 214 672**	**6,3**	**9,6**	**8,5**	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La population de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a crû faiblement entre 2011 et 2014. Les données provisoires indiquent un taux d'accroissement de 0,6 pour mille annuellement en moyenne. À l'instar de ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec, la croissance y a ralenti par rapport à la période 2006-2011 (2,1 pour mille). Le bilan démographique de la région demeure toutefois favorable en regard du déclin de la fin des années 1990 et du début des années 2000.

La MRC du Fjord-du-Saguenay connaît la plus forte croissance démographique de la région. Selon les données provisoires, le taux d'accroissement annuel moyen y est de 14,1 pour mille entre 2011 et 2014. Elle est d'ailleurs la seule MRC à avoir vu sa population croître au cours des trois périodes à l'étude. Lac-Saint-Jean-Est (1,0 pour mille) affiche pour sa part une faible croissance, alors que dans Saguenay la population est restée plutôt stable entre 2011 et 2014. Seules les MRC de Maria-Chapdelaine (– 4,4 pour mille) et du Domaine-du-Roy (– 1,4 pour mille) continuent de connaître une perte d'effectifs.

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du Panorama des régions du Québec (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La population du Saguenay–Lac-Saint-Jean est plus âgée que la moyenne québécoise. En 2014, les personnes de 65 ans et plus représentent 19,3 % de la population de la région, soit presque autant que les jeunes de moins de 20 ans (19,6 %). Dans l'ensemble du Québec, la part des aînés est moindre (17,1 %), tandis que celle des jeunes est plus importante (20,9 %). En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est légèrement plus faible dans la région (61,1 %) que dans l'ensemble du Québec (62,0 %). Ces écarts quant à la répartition de la population par grand groupe d'âge se reflètent dans l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – plus élevé au Saguenay–Lac-Saint-Jean (45,8 ans contre 41,8 ans). Seules les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie, considérées comme étant les plus âgées du Québec, affichent un âge médian supérieur à celui du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Le Domaine-du-Roy	31 924	6 431	19 060	6 433	100,0	20,1	59,7	20,2	47,4
Maria-Chapdelaine	25 061	5 080	14 842	5 139	100,0	20,3	59,2	20,5	48,0
Lac-Saint-Jean-Est	53 093	10 900	32 082	10 111	100,0	20,5	60,4	19,0	45,5
Saguenay	145 990	27 491	90 017	28 482	100,0	18,8	61,7	19,5	45,5
Le Fjord-du-Saguenay	21 718	4 563	13 656	3 499	100,0	21,0	62,9	16,1	43,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**277 786**	**54 465**	**169 657**	**53 664**	**100,0**	**19,6**	**61,1**	**19,3**	**45,8**
Ensemble du Québec	**8 214 672**	**1 716 773**	**5 091 980**	**1 405 919**	**100,0**	**20,9**	**62,0**	**17,1**	**41,8**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2014, toutes les MRC de la région ont un âge médian supérieur à celui du Québec. Le moins élevé est celui de la MRC du Fjord-du-Saguenay (43,8 ans), qui se démarque avec une part de personnes âgées relativement faible comparativement au reste de la région. Les 65 ans et plus y comptent pour 16,1 % de la population, alors que cette proportion varie entre 19 % et 21 % dans les autres MRC. À l'opposé, Maria-Chapdelaine affiche l'âge médian le plus élevé de la région, soit 48,0 ans. Dans les MRC de Lac-Saint-Jean-Est et de Saguenay, l'âge médian est de 45,5 ans, tandis qu'il est de 47,4 ans dans Le Domaine-du-Roy. C'est dans Saguenay que les jeunes de moins de 20 ans sont le plus faiblement représentés, soit 18,8 %, tandis qu'ils comptent pour 20 % à 21 % ailleurs dans la région.

En fait de répartition par sexe, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, contrairement à ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 139 800 hommes contre 138 000 femmes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont

plus nombreuses chez les 65 ans et plus. À l'intérieur de la région, la MRC du Fjord-du-Saguenay se démarque puisque les hommes y demeurent en plus grand nombre dans tous les groupes d'âge. Elle affiche en outre une proportion d'hommes chez les 20-64 ans parmi les plus élevées à l'échelle des MRC du Québec.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Le Domaine-du-Roy	3 242	3 189	9 800	9 260	2 931	3 502	15 973	15 951
Maria-Chapdelaine	2 597	2 483	7 719	7 123	2 474	2 665	12 790	12 271
Lac-Saint-Jean-Est	5 576	5 324	16 653	15 429	4 659	5 452	26 888	26 205
Saguenay	13 921	13 570	46 259	43 758	12 459	16 023	72 639	73 351
Le Fjord-du-Saguenay	2 399	2 164	7 249	6 407	1 859	1 640	11 507	10 211
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**27 735**	**26 730**	**87 680**	**81 977**	**24 382**	**29 282**	**139 797**	**137 989**
Ensemble du Québec	**876 663**	**840 110**	**2 577 389**	**2 514 591**	**627 117**	**778 802**	**4 081 169**	**4 133 503**

Note : Population au 1er juillet. Données provisoires.
Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (5 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 2,0 points), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, à l'instar de l'ensemble du Québec. C'est dans Le Domaine-du-Roy que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (6,8 %). À l'inverse, Le Fjord-du-Saguenay affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,5 %). Au cours de la période 2008-2012, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Le Fjord-du-Saguenay (– 3,2 points), Maria-Chapdelaine (– 2,1 points), Le Domaine-du-Roy (– 2,0 points), Saguenay (– 1,9 point), Lac-Saint-Jean-Est (– 1,7 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008
	%					points de pourcentage
Le Domaine-du-Roy	8,8	8,3	7,8	7,0	6,8	– 2,0
Maria-Chapdelaine	7,2	7,1	6,1	5,7	5,1	– 2,1
Lac-Saint-Jean-Est	6,3	6,4	5,4	5,0	4,6	– 1,7
Saguenay	6,8	6,4	5,8	5,4	4,9	– 1,9
Le Fjord-du-Saguenay	7,7	7,1	6,0	5,3	4,5	– 3,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**7,0**	**6,7**	**6,0**	**5,5**	**5,0**	**– 2,0**
Ensemble du Québec	**9,7**	**9,8**	**9,3**	**8,8**	**8,3**	**– 1,4**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 7,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (21,3 %) que pour les couples (2,9 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 5,9 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,3 point pour les couples. C'est Le Domaine-du-Roy qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2012 (27,7 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Saguenay (19,9 %).

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 4 020 familles à faible revenu, dont 1 950 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 5 460 en 2008 à 4 080 en 2012, soit une diminution de 25,3 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 4,1 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008
	%					points de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**7,0**	**6,7**	**6,0**	**5,5**	**5,0**	**– 2,0**
Famille comptant un couple	**4,3**	**4,0**	**3,5**	**3,2**	**2,9**	**– 1,3**
Sans enfants	5,0	4,7	4,0	3,6	3,3	– 1,6
Avec 1 enfant	3,7	3,2	2,9	2,6	2,4	– 1,4
Avec 2 enfants	2,9	2,8	2,5	2,1	1,9	– 1,0
Avec 3 enfants et plus	4,8	4,4	4,2	3,8	3,8	– 1,0
Famille monoparentale	**27,2**	**26,9**	**25,2**	**23,3**	**21,3**	**– 5,9**
Avec 1 enfant	24,7	24,0	22,9	21,8	19,3	– 5,4
Avec 2 enfants	28,7	29,0	25,1	22,0	21,2	– 7,5
Avec 3 enfants et plus	41,8	41,6	42,7	37,0	35,8	– 6,0

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants[1], augmente de 1 % dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette augmentation est moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Le Fjord-du-Saguenay (+ 2,7 %), Le Domaine-du-Roy (+ 2,1 %), Maria-Chapdelaine (+ 1,5 %), Saguenay (+ 1,2 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (– 0,5 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 71 190 $, comparativement à 70 480 $ au Québec. En 2012, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans une seule MRC, soit Saguenay (74 620 $).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	$ constants de 2012		%
Le Domaine-du-Roy	65 322	66 680	2,1
Maria-Chapdelaine	64 474	65 410	1,5
Lac-Saint-Jean-Est	69 335	69 020	– 0,5
Saguenay	73 756	74 620	1,2
Le Fjord-du-Saguenay	67 436	69 230	2,7
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**70 489**	**71 190**	**1,0**
Ensemble du Québec	**69 611**	**70 480**	**1,2**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (39 490 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (64 700 $). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 3,8 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 0,5 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	**64 403**	**64 700**	**0,5**
Sans enfants	51 833	52 310	0,9
Avec 1 enfant	74 696	75 580	1,2
Avec 2 enfants	83 263	83 910	0,8
Avec 3 enfants et plus	85 642	86 780	1,3
Famille monoparentale	**38 058**	**39 490**	**3,8**
Avec 1 enfant	36 271	38 190	5,3
Avec 2 enfants	41 519	42 880	3,3
Avec 3 enfants et plus	39 753	39 870	0,3

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication *Information sur la population active*, section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean compte en moyenne 128 200 personnes en emploi en 2012-2014, une augmentation de 8 300 (+ 6,9 %) par rapport à 2002-2004. Cette croissance, plus rapide que celle de la population en âge de travailler, entraîne une augmentation de 2,1 points du taux d'emploi de la région à 55,2 % entre le début et la fin de la période étudiée. Malgré cette hausse, le taux d'emploi demeure inférieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %).

De 2002-2004 à 2012-2014, la progression de l'emploi se concentre dans l'emploi à temps plein (+ 7 800). La part de l'emploi à temps partiel se fixe à 21,1 % à la fin de la période étudiée.

Au cours de la période étudiée, on constate une hausse de l'emploi chez les personnes de 30 ans et plus (+ 6 400), chez les femmes (+ 7 500) et dans le secteur des services (+ 6 800).

En moyenne, le nombre de chômeurs passe de 16 300 à 12 600 dans la région entre 2002-2004 et 2012-2014. Quant au taux de chômage, il se contracte de 3,0 points à 9,0 %. Malgré ce repli, ce dernier reste plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (7,7 %) à la fin de la période. En outre, le taux d'activité s'établit à 60,6 % en 2012-2014, soit un taux statistiquement plus bas que celui de l'ensemble du Québec (64,8 %).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Saguenay–Lac-Saint-Jean			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
			k		
Population active	136,3	140,9	4,6 †	3 971,9	4 378,4
Emploi	119,9	128,2	8,3 †	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	93,4	101,2	7,8 †	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	26,6	27,0	0,4	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	30,4	32,3	1,9	939,3	981,7
30 ans et plus	89,5	95,9	6,4 †	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	67,7	68,6	0,9	1 942,7	2 107,2
Femmes	52,2	59,7	7,5 †	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	31,6	33,1	1,5	924,7	872,9
Secteur des services	88,4	95,2	6,8 †	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	16,3	12,6	-3,7 †	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	60,3	60,6	0,3	65,8 ††	64,8 ††
Taux de chômage	12,0	9,0	-3,0 †	8,8 ††	7,7 ††
Taux d'emploi	53,1	55,2	2,1 †	60,0 ††	59,9 ††
Part de l'emploi à temps partiel	22,2	21,1	-1,1	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5%.
†† Variation significative au seuil de 5% entre la région et l'ensemble du Québec.
Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 MRC

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 110 310 dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2013, en baisse de 0,1 % par rapport à l'année précédente. À l'intérieur de la région, la situation du marché du travail évolue de façon très contrastée. Des cinq MRC que compte le Saguenay–Lac-Saint-Jean, deux subissent une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2012, à savoir Lac-Saint-Jean-Est (– 0,2 %) et Saguenay (– 0,5 %). La baisse dans ces deux MRC se manifeste entièrement chez les hommes, puisque du côté des femmes, on observe une légère croissance. À l'opposé, les MRC de Maria-Chapdelaine (+ 0,2 %), du Domaine-du-Roy (+ 0,4 %) et du Fjord-du-Saguenay (+ 1,3 %) connaissent une légère hausse. Il s'agit pour ce dernier territoire supralocal d'une onzième augmentation annuelle consécutive.

Taux de travailleurs

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il croît légèrement dans toutes les MRC de la région, à l'exception de Saguenay où il fait du surplace. En dépit de cette stagnation, cette MRC présente, pour une cinquième année d'affilée, le taux de travailleurs le plus élevé, celui-ci s'étant établi à 73,9 %. Elle est immédiatement suivie à ce chapitre par Lac-Saint-Jean-Est (73,7 %), seule autre MRC à afficher un taux de travailleurs supérieur à celui de la région (73,6 %). En revanche, c'est dans Maria-Chapdelaine (72,6 %) qu'il y est le plus bas.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean. C'est dans Le Fjord-du-Saguenay que l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de plus de douze points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'inverse, l'écart le plus faible est observé dans Le Domaine-du-Roy (7,1 points). Depuis 2006, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région.

Revenu d'emploi médian

Dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans s'est accru de 3,2 % pour s'établir à 39 176 $ en 2013. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus forte est notée dans Lac-Saint-Jean-Est (+ 5,0 %), tandis que la plus faible est relevée dans Saguenay (+ 2,4 %).

En 2013, c'est le territoire supralocal de Saguenay qui arrive en tête dans la région avec un revenu d'emploi médian de 41 165 $, suivi par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (38 049 $). À l'opposé, Maria-Chapdelaine (35 131 $) continue de présenter le revenu d'emploi médian le plus bas.

Dans tous les territoires supralocaux de la région, le revenu médian des hommes est supérieur à celui des femmes. C'est dans la MRC du Fjord-du-Saguenay que la différence entre les sexes est la plus élevée. Dans cette MRC, les femmes gagnent 47,2 %[1] de moins que les hommes. Les écarts sont également élevés dans les territoires supralocaux de Maria-Chapdelaine (45,3 %) et Lac-Saint-Jean-Est (39,1 %). C'est dans la MRC du Domaine-du-Roy (34,4 %) que la différence de rémunération entre les sexes est la plus faible.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC[1] du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2012 et 2013

MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2012	2013[p]	Variation 2013/2012	2012	2013[p]	Écart 2013/2012	2012	2013[p]	Variation 2013/2012
	n		%	%		Points de pourcentage	$		%
Le Domaine-du-Roy	12 345	12 399	0,4	71,8	72,9	1,1	35 902	37 200	3,6
Hommes	6 684	6 666	– 0,3	75,8	76,4	0,6	42 689	44 046	3,2
Femmes	5 661	5 733	1,3	67,6	69,3	1,7	28 225	28 883	2,3
Maria-Chapdelaine	9 767	9 790	0,2	71,8	72,6	0,8	34 282	35 131	2,5
Hommes	5 393	5 353	– 0,7	76,4	76,7	0,3	43 164	44 793	3,8
Femmes	4 374	4 437	1,4	66,9	68,3	1,4	24 115	24 494	1,6
Lac-Saint-Jean-Est	20 992	20 954	– 0,2	73,5	73,7	0,2	36 237	38 049	5,0
Hommes	11 559	11 500	– 0,5	78,3	78,2	– 0,1	43 765	46 856	7,1
Femmes	9 433	9 454	0,2	68,4	68,9	0,5	27 585	28 489	3,3
Saguenay	58 488	58 188	– 0,5	73,9	73,9	0,0	40 194	41 165	2,4
Hommes	31 633	31 213	– 1,3	78,3	77,7	– 0,6	50 092	50 581	1,0
Femmes	26 855	26 975	0,4	69,2	70,0	0,8	31 526	32 779	4,0
Le Fjord-du-Saguenay	8 868	8 979	1,3	71,9	72,8	0,9	35 492	36 856	3,8
Hommes	5 074	5 116	0,8	78,3	78,6	0,3	45 420	47 001	3,5
Femmes	3 794	3 863	1,8	64,8	66,4	1,6	24 000	24 807	3,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**110 460**	**110 310**	**– 0,1**	**73,2**	**73,6**	**0,4**	**37 959**	**39 176**	**3,2**
Hommes	60 343	59 848	– 0,8	77,8	77,6	– 0,2	46 629	47 887	2,7
Femmes	50 117	50 462	0,7	68,3	69,3	1,0	29 049	30 011	3,3
Ensemble du Québec	**3 291 535**	**3 318 744**	**0,8**	**75,8**	**76,2**	**0,4**	**39 117**	**40 221**	**2,8**
Hommes	1 705 230	1 718 214	0,8	78,4	78,6	0,2	45 000	46 024	2,3
Femmes	1 586 305	1 600 530	0,9	73,2	73,7	0,5	34 077	35 107	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut aux prix de base du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'élève à 10,2 G$ en 2013. L'économie de la région occupe 3,0 % du PIB de l'ensemble du Québec, soit la huitième plus petite part parmi les régions administratives, tout juste entre le Centre-du-Québec (2,6 %) et Lanaudière (3,5 %).

En baisse de 2,7 % par rapport à l'année précédente, le PIB de la région administrative enregistre la deuxième moins bonne performance du Québec, après la Côte-Nord (– 3,0 %). Le Saguenay–Lac-Saint-Jean présente toutefois une hausse annuelle de 1,6 % en moyenne depuis 2007.

Produit intérieur brut par industrie

Plus du tiers du PIB provient des industries productrices de biens, dont la production recule de 9,1 % relativement à 2012. La production de ces industries correspond à 3,8 G$, tandis que le secteur des services se chiffre à 6,5 G$ en 2013. Il s'agit d'une augmentation annuelle de 1,5 %, qui ne vient pas toutefois pas contrebalancer le déclin du secteur des biens, d'où la baisse du PIB en 2013. Entre les années 2007 et 2013, les biens ont diminué en moyenne de 0,6 % annuellement et les services ont crû de 3,1 % en moyenne par année.

L'importante diminution du secteur des biens découle notamment de la construction qui chute de 31,2 % en 2013. De leur côté, les bases économiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean enregistrent également, pour la plupart, une baisse de leur production. L'industrie de la fabrication fléchit de 4,5 %, ce qui porte la diminution annuelle moyenne depuis 2007 à 3,4 %. En particulier, la fabrication de produits minéraux non métalliques, la fabrication de papier et celle de produits métalliques reculent respectivement de 12,7 %, de 7,8 % et de 1,8 %. À l'inverse, la fabrication de produits en bois fait un bond de 27,2 %, à la suite d'une baisse de 5,4 % en 2012. L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse constitue une base économique régionale et s'accroît de 1,0 % en 2013. Les résultats sont différents entre l'industrie des cultures agricoles et de l'élevage qui diminue de 3,4 %, et celle de la foresterie et de l'exploitation forestière qui augmente de 5,6 %.

Les deux bases économiques du secteur des services affichent une hausse en 2013 : de 2,0 % pour les soins de santé et l'assistance sociale et de 1,0 % pour les services d'enseignement, soit des taux moindres qu'en 2012 (respectivement 4,1 % et 1,7 %). Les autres industries ont des taux de variation allant de 4,8 % pour les autres services, sauf les administrations publiques, à une diminution de 2,0 % pour le commerce de gros. Le commerce de détail (– 1,4 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (– 1,2 %) voient également leur production s'amoindrir en 2013. Les administrations publiques et le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, deux importantes industries qui occupent à elles deux un peu plus de 20 % du PIB régional, croissent respectivement de 2,8 % et 2,7 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2007, 2012 et 2013

	2007[r]	2012[er]	2013[e]	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k$			%		
Ensemble des industries	**9 299 359**	**10 509 661**	**10 227 937**	**100,0**	**1,6**	**– 2,7**
Secteur de production de biens	**3 913 526**	**4 148 275**	**3 771 042**	**36,9**	**– 0,6**	**– 9,1**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	324 691	349 167	352 680	3,4	1,4	1,0
Cultures agricoles et élevage	143 245	140 950	136 197	1,3	– 0,8	– 3,4
Foresterie et exploitation forestière	128 150	140 775	148 636	1,5	2,5	5,6
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	108 126	x	x	...	...	...
Services publics	506 979	x	x	...	...	...
Construction	620 662	1 096 349	754 055	7,4	3,3	– 31,2
Fabrication	2 353 067	2 007 455	1 916 149	18,7	– 3,4	– 4,5
Fabrication d'aliments	69 042	81 611	75 672	0,7	1,5	– 7,3
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	31 959	32 728	0,3	...	2,4
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	113 830	58 835	74 836	0,7	– 6,8	27,2
Fabrication du papier	474 537	329 370	303 737	3,0	– 7,2	– 7,8
Impression et activités connexes de soutien	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	11 014	10 038	0,1	...	– 8,9
Fabrication de produits minéraux non métalliques	49 740	53 576	46 787	0,5	– 1,0	– 12,7
Première transformation des métaux	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	93 303	113 886	111 832	1,1	3,1	– 1,8
Fabrication de machines	126 869	129 531	126 304	1,2	– 0,1	– 2,5
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	8 411	10 204	0,1	...	21,3
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	x	x	...	...	...
Activités diverses de fabrication	x	x	x	...	...	...
Secteur des services	**5 385 833**	**6 361 386**	**6 456 895**	**63,1**	**3,1**	**1,5**
Commerce de gros	314 731	347 530	340 679	3,3	1,3	– 2,0
Commerce de détail	573 342	643 439	634 452	6,2	1,7	– 1,4
Transport et entreposage	349 617	379 926	384 754	3,8	1,6	1,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	128 269	170 642	174 171	1,7	5,2	2,1
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	1 029 171	1 309 497	1 344 300	13,1	4,6	2,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	278 953	375 696	371 180	3,6	4,9	– 1,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	221 295	231 786	2,3	...	4,7
Services d'enseignement	699 777	768 602	776 345	7,6	1,7	1,0
Soins de santé et assistance sociale	892 359	1 014 029	1 034 137	10,1	2,5	2,0
Arts,spectacles et loisirs	49 523	43 562	44 874	0,4	– 1,6	3,0
Hébergement et services de restauration	163 559	191 984	196 227	1,9	3,1	2,2
Autres services, sauf les administrations publiques	161 722	184 495	193 403	1,9	3,0	4,8
Administrations publiques	x	710 690	730 588	7,1	...	2,8

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. En 2013, le PIB par habitant se chiffre 36 819 $ au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce qui constitue une diminution de 2,7 % par rapport à 2012. Ce montant place la région au sixième rang en termes de PIB par habitant. À titre indicatif, cet indicateur s'élève à 41 322 $ dans l'ensemble du Québec, soit une augmentation de 0,4 %.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

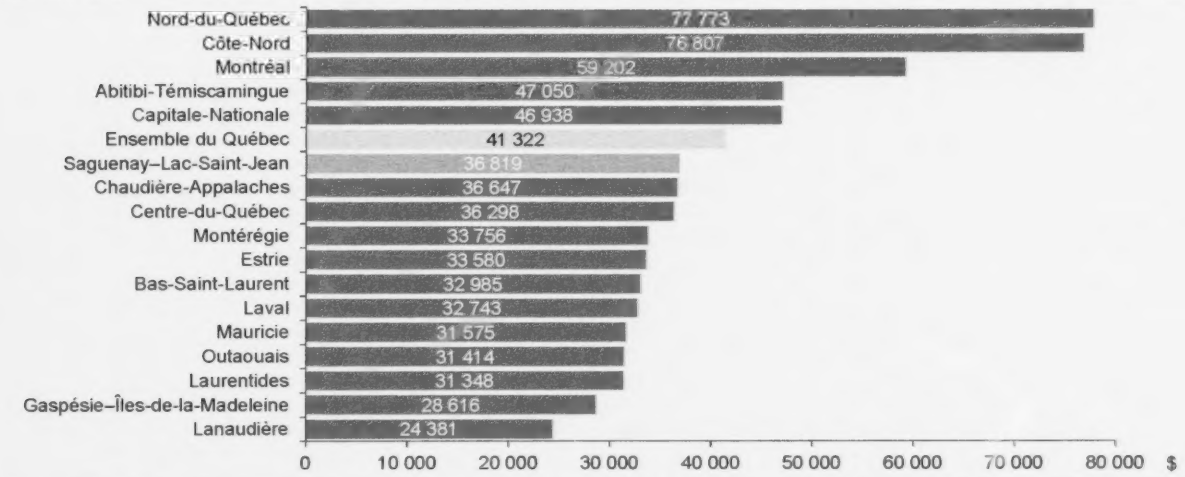

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Revenu disponible

Après avoir augmenté de 3,7 % en 2012, le revenu disponible par habitant croît au Saguenay–Lac-Saint-Jean avec moins de vigueur en 2013, soit de 1,2 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en bonne partie, à une hausse plus lente de la rémunération des salariés et des transferts en provenance des administrations publiques. Néanmoins, la région affiche, pour une cinquième année consécutive, un taux de croissance du revenu disponible supérieur à celui observé au Québec.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2009-2013

	2009r	2010r	2011r	2012r	2013p
	$/hab.				
Saguenay–Lac-Saint-Jean					
Rémunération des salariés	19 792	20 583	21 582	22 542	22 802
Revenu mixte net	2 357	2 372	2 571	2 580	2 598
Revenu agricole net	59	58	84	100	72
Revenu non agricole net	1 347	1 328	1 403	1 334	1 279
Revenu des loyers des ménages	951	985	1 083	1 146	1 247
Revenu net de la propriété	1 458	1 561	1 616	1 622	1 674
Égal :					
Revenu primaire	**23 607**	**24 515**	**25 769**	**26 745**	**27 075**
Plus :					
Transferts courants reçus	**5 947**	**5 983**	**6 089**	**6 361**	**6 536**
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	52	54	52	54	54
Des administrations publiques	5 890	5 925	6 032	6 302	6 477
Administration fédérale	2 924	2 925	2 960	3 030	3 076
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	271	273	266	261	264
Prestation universelle pour la garde d'enfants	70	71	71	72	72
Prestations d'assurance-emploi	951	887	839	814	787
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 334	1 375	1 458	1 553	1 619
Transferts divers et autres	299	319	325	329	334
Administration provinciale	1 609	1 591	1 606	1 718	1 769
Indemnisations des accidentés du travail	234	228	228	225	232
Prestations d'assurance parentale	185	182	192	203	215
Aide sociale	386	374	371	365	366
Transferts divers	805	807	816	924	956
Administrations autochtones	19	19	17	13	13
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 337	1 390	1 448	1 542	1 619
Des non-résidents	5	5	5	5	5
Moins:					
Transferts courants payés	**7 084**	**7 514**	**7 984**	**8 342**	**8 542**
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	189	193	189	194	195
Aux administrations publiques	6 886	7 312	7 786	8 140	8 337
Impôts directs des particuliers	4 267	4 473	4 869	5 062	5 158
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 047	2 224	2 283	2 433	2 507
Autres transferts courants aux administrations publiques	573	616	634	644	672
Aux non-résidents	9	9	9	9	9
Égal :					
Revenu disponible	**22 469**	**22 985**	**23 873**	**24 763**	**25 069**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En dépit d'une croissance plus rapide qu'au Québec au cours des dernières années, le Saguenay–Lac-Saint-Jean continue de présenter un revenu disponible par habitant inférieur à celui de la province. Selon les données provisoires de 2013, il s'établit à 25 069 $ dans la région comparativement à 26 774 $ dans l'ensemble du Québec. Parmi les 17 régions administratives, le Saguenay–Lac-Saint-Jean se classe au douzième rang, tout juste devant l'Estrie (24 673 $), mais derrière Chaudière-Appalaches (25 868 $).

Le retard de la région par rapport au Québec s'explique principalement par la faiblesse des revenus primaires, soit ceux que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelés revenus de marché). Il faut dire que le taux d'emploi et le salaire horaire moyen y sont nettement plus bas que dans le reste de la province.

Transferts gouvernementaux

Sans l'intervention des différents paliers de gouvernement par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.), la différence de revenu entre le Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'ensemble de la province serait encore plus grande. En 2013, les administrations publiques ont versé, à elles seules, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables plus de 6 400 $ par habitant dans la région, comparativement à 5 767 $ au Québec. En raison d'un taux de chômage supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec, les résidents de la région ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) sont particulièrement importantes au Saguenay–Lac-Saint-Jean, étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ, du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des particuliers de la région; la part relative de ces prestations est passée de 9,0 % en 2009 à 9,6 % en 2013.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

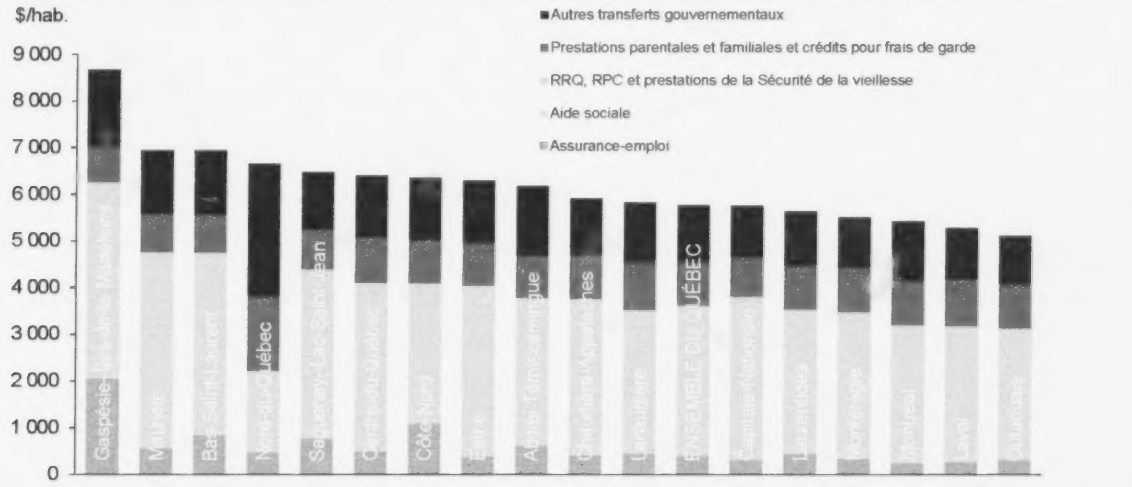

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Évolution du revenu disponible dans les MRC

La hausse du revenu disponible des ménages par habitant survenue en 2012 au Saguenay–Lac-Saint-Jean se reflète dans l'ensemble de ses territoires supralocaux, particulièrement dans Le Fjord-du-Saguenay (+ 2,1 %), Lac-Saint-Jean-Est (+ 1,8 %) et Saguenay (+ 1,2 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 0,9 %) grâce, notamment, à la progression plus rapide du revenu primaire. La MRC du Domaine-du-Roy (+ 0,2 %) est celle qui enregistre la hausse la plus modeste, sous l'effet conjugué d'une baisse importante du revenu net de la propriété et d'une croissance plus lente de la rémunération des salariés. En outre, cette dernière MRC (23 762 $) continue d'afficher, avec Maria-Chapdelaine (22 906 $), le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. En revanche, c'est au Saguenay qu'il est le plus élevé. Notons qu'aucune MRC au Saguenay–Lac-Saint-Jean ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 774 $).

Par ailleurs, les résidents de Maria-Chapdelaine demeurent ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2013, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 100 $ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts courants reçus dans cette MRC. À l'inverse, c'est dans Saguenay (6 226 $) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible par habitant, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009[r]	2010[r]	2011[r]	2012[r]	2013[p]	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2009
	$/hab.					%	
Le Domaine-du-Roy	21 491	21 972	22 800	23 709	23 762	0,2	2,5
Maria-Chapdelaine	20 648	20 788	21 988	22 773	22 906	0,6	2,6
Lac-Saint-Jean-Est	22 298	22 761	23 475	24 294	24 735	1,8	2,6
Saguenay	23 252	23 801	24 579	25 539	25 849	1,2	2,7
Le Fjord-du-Saguenay	21 195	22 110	23 887	24 540	25 058	2,1	4,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**22 469**	**22 985**	**23 873**	**24 763**	**25 069**	**1,2**	**2,8**
Ensemble du Québec	**24 638**	**24 914**	**25 668**	**26 539**	**26 774**	**0,9**	**2,1**

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation: Institut de la Statistique du Québec.

6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean atteint 446,3 M$ en 2014, en baisse de 3,2 % par rapport à 2013. La décroissance s'observe dans les secteurs résidentiel (– 10,4 %), commercial (– 8,3 %) et industriel (– 8,6 %), alors que le secteur institutionnel est en croissance (+ 67,2 %). La valeur des permis de la région se concentre principalement dans la municipalité de Saguenay (54,2 %).

Figure 6.1

Valeur des permis de bâtir résidentiels, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1998 à 2014

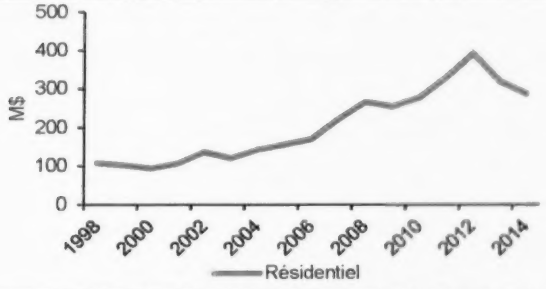

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1998 à 2014

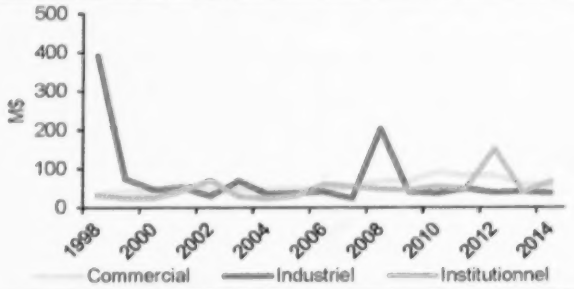

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

En 2014, la MRC du Fjord-du-Saguenay connaît une baisse pour une troisième année consécutive. En 2011, la valeur de permis de bâtir octroyés par les municipalités s'élevait à 59,2 M$. En 2014, elle se chiffre à 42,0 M$. Pour 2013 et 2014, la baisse est principalement attribuable au secteur résidentiel. Après avoir connu une très bonne année en 2012, la municipalité de Saint-David-de-Falardeau (14,7 M$) dans la MRC du Fjord-du-Saguenay n'a pas maintenu ce niveau par la suite (9,8 M$ en 2014). Également, la municipalité de Saint-Honoré, après trois bonnes années (16,8 M$ en 2011, 19,2 M$ en 2012 et 19,8 M$ en 2013), est revenue à un niveau proche de 2010 (13,0 M$ en 2014). La MRC de Maria-Chapdelaine enregistre une valeur des permis de bâtir en 2014 de 22,2 M$, un résultat bien plus faible que la moyenne 2010-2013 (33,0 M$). Les baisses observées dans les secteurs commercial et institutionnel en sont les principales causes. La plus importante municipalité de cette MRC, Dolbeau-Mistassini, avec 64,7 % de la valeur des permis de bâtir, connaît de fortes variations depuis les cinq dernières années. Sa valeur en 2014 (14,4 M$) se trouve en dessous de la moyenne 2010-2013 (22,8 M$).

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2014

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013	k$	Moyenne 2010-2013
Le Domaine-du-Roy*	26 244	22 613	9 068	5 899	1 230	5 385	7 544	26 693
Maria-Chapdelaine*	17 694	16 258	2 198	9 610	1 895	4 199	462	2 885
Lac-Saint-Jean-Est*	50 746	61 511	9 924	14 062	12 656	4 425	22 651	8 557
Saguenay	153 875	180 773	32 635	48 183	19 618	24 385	35 797	35 253
Le Fjord-du-Saguenay	37 928	48 243	2 149	2 083	1 408	2 670	547	410
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**286 487**	**329 398**	**55 974**	**79 837**	**36 807**	**41 062**	**67 001**	**73 797**
Ensemble du Québec	**8 743 984**	**9 791 856**	**2 751 448**	**3 113 789**	**1 113 199**	**1 035 110**	**3 422 268**	**1 458 752**

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont autorisé la création de 1 139 nouveaux logements en 2014, comparativement à 1 426 en 2013 (– 20,1 %). Il s'agit d'une deuxième baisse annuelle consécutive. Les municipalités de Saguenay (MRC de Saguenay) et d'Alma (MRC du Lac-Saint-Jean-Est) sont celles qui ont autorisé le plus grand nombre de logements dans la région en 2014 avec 626 et 136 logements, respectivement. Il s'agit d'une deuxième baisse annuelle consécutive pour Saguenay et d'une troisième pour Alma.

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
			n			
Le Domaine-du-Roy*	84	90	90	135	93	100
Maria-Chapdelaine*	37	88	57	45	44	57
Lac-Saint-Jean-Est*	323	287	321	286	202	304
Saguenay	837	850	1 388	719	626	949
Le Fjord-du-Saguenay	223	287	267	241	174	255
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**1 504**	**1 602**	**2 123**	**1 426**	**1 139**	**1 664**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**51 262**	**42 493**	**41 300**	**50 306**

* La population des municipalités répondantes à l'*Enquête des permis de bâtir* représente entre 50 % et 90 % de la population totale du territoire donné.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des permis de bâtir pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le nombre de médecins s'établit à 593, soit une augmentation de 3,1 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance continue depuis 2004. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 13,8 %) s'explique surtout par une hausse du nombre de spécialistes (+ 16,2 %) mais aussi du nombre d'omnipraticiens (+ 12,0 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 4 076 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, soit presque le même que l'année précédente. Néanmoins, le nombre de préposées aux bénéficiaires et d'infirmières cliniciennes et praticiennes affiche une croissance de 2,1 % et de 1,3 % respectivement. En revanche, on observe une décroissance chez les infirmières auxiliaires (– 1,8 %) et les infirmières (– 1,1 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins[1]	**n**	**521**	**543**	**561**	**575**	**593**
Omnipraticiens	n	299	309	318	326	335
Ensemble des spécialistes	n	222	234	243	249	258
Nombre pour 1 000 habitants[2]	n pour 1 000 hab.	1,89	1,97	2,02	2,07	2,13
Dentistes[1]	**n**	**114**	**111**	**110**	**111**	..
Nombre pour 1 000 habitants[2]	n pour 1 000 hab.	0,41	0,40	0,40	0,40	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier[3,4]	**n**	**3 897**	**3 959**	**4 068**	**4 077**	**4 076**
Infirmières	n	1 645	1 683	1 603	1 570	1 553
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	472	485	611	690	699
Infirmières auxiliaires	n	853	835	833	793	779
Préposées aux bénéficiaires	n	927	956	1 021	1 024	1 045
Nombre pour 1 000 habitants[2]	n pour 1 000 hab.	14,15	14,33	14,67	14,68	14,67

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial[1]. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 2 597 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est de 66,4 %. Ce taux est en diminution par rapport au taux des trois cohortes précédentes. Le plus bas taux a été observé pour la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2004, soit 65,4 %. Les étudiants des établissements du Saguenay–Lac-Saint-Jean affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les quatre dernières cohortes observées. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2006 où il s'élève à 15,5 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent un écart de 11,6 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 71,5 % contre 59,9 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 1 292 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 73,1 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 959 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 68,4 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (346 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (35,8 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 8,4 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (66,4 %) ainsi que ceux ayant obtenu un

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

DEP (8,4 %) porte à 74,9 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Saguenay–Lac-Saint-Jean, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
			%		
Préuniversitaire	**71,5**	**74,1**	**75,0**	**73,1**	**73,1**
Hommes	63,4	65,9	67,6	64,0	67,0
Femmes	77,2	79,3	80,5	79,1	77,8
Technique	**65,9**	**69,0**	**71,4**	**70,6**	**68,4**
Hommes	60,8	64,4	66,0	65,6	64,7
Femmes	70,0	72,3	75,8	74,3	71,1
Accueil ou transition	**42,3**	**39,4**	**36,0**	**34,1**	**35,8**
Hommes	33,3	39,0	24,7	24,7	26,0
Femmes	54,9	39,8	50,4	44,8	45,7
Ensemble des programmes	**65,4**	**67,8**	**68,5**	**67,0**	**66,4**
Hommes	**57,4**	**61,2**	**60,0**	**58,3**	**59,9**
Femmes	**72,0**	**72,6**	**75,5**	**73,6**	**71,5**

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2015*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, 1 136 bacheliers proviennent du Saguenay–Lac-Saint-Jean (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean voit le nombre de bacheliers se réduire à un taux annuel moyen de 0,7 % (passant de 1 167 à 1 136), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, le nombre de diplômés fluctue comme on le constate dans la plupart des régions. En comparaison de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la réduction du nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat est moins accentuée (– 2,1 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n					%		
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**1 167**	**1 133**	**1 193**	**1 160**	**1 136**	**– 2,1**	**– 0,7**	**100,0**
Hommes	411	454	425	433	421	– 2,8	0,6	37,1
Femmes	756	679	768	727	715	– 1,7	– 1,4	62,9
Ensemble du Québec	**25 808**	**25 927**	**26 123**	**26 558**	**25 776**	**– 2,9**	**0,0**	**100,0**
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 62,9 %. Sur toute la période observée, cette proportion est généralement demeurée supérieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, le Saguenay–Lac-Saint-Jean enregistre une diminution du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 756 en 2008 à 715, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Tout comme au Québec, l'année 2012 génère une décroissance des diplômées dans la région (– 1,7 %), mais de façon moins prononcée qu'au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, cette proportion de diplômés est moindre que celle du Québec (en 2012, 61,7 % c. 65,4 %) (tableau 8.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe (20,0 % c. 18,8 % au Québec), pareillement à l'ensemble du Québec.

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2008-2012

	Domaine d'études				Total
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				n
Les deux sexes					
2008	15,9	19,5	62,2	2,5	1 167
2009	16,3	18,7	61,6	3,4	1 133
2010	16,6	17,5	63,4	2,5	1 193
2011	14,9	20,9	62,0	2,2	1 160
2012	16,3	20,0	61,7	2,0	1 136
Hommes					
2008	7,1	37,0	53,8	2,2	411
2009	7,5	33,7	55,1	3,7	454
2010	7,3	34,8	55,3	2,6	425
2011	6,2	41,6	50,8	1,4	433
2012	6,2	35,9	55,6	2,4	421
Femmes					
2008	20,6	9,9	66,8	2,6	756
2009	22,2	8,7	66,0	3,1	679
2010	21,7	7,9	67,8	2,5	768
2011	20,1	8,5	68,6	2,8	727
2012	22,2	10,6	65,3	1,8	715

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2012, la proportion est de 65,3 % chez les femmes et de 55,6 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (22,2 % c. 6,2 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (35,9 % c. 10,6 % chez les femmes).

L'université de diplomation[1]

Les nouveaux bacheliers du Saguenay–Lac-Saint-Jean obtiennent leur diplôme en 2012 en majorité de l'Université du Québec à Chicoutimi (51,8 %), une institution basée sur le territoire de résidence (tableau 8.2.3). Le second principal lieu de formation est l'Université Laval (19,9 %). Parmi les autres institutions d'enseignement, notons que l'Université de Sherbrooke décerne les diplômes à 7,2 % des bacheliers de la région et l'Université de Montréal en attribue à 6,4 %.

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence[1] en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	21,9	22,2	21,0	22,2	19,9
Université de Montréal	%	6,9	8,6	7,4	5,9	6,4
École des hautes études commerciales de Montréal	%	0,9	1,4	1,3	2,0	0,7
École Polytechnique de Montréal	%	0,9	—	0,4	0,5	0,5
Université de Sherbrooke	%	6,5	5,9	7,3	9,1	7,2
Université du Québec à Montréal	%	6,4	5,2	6,7	5,6	3,5
Université du Québec à Trois-Rivières	%	2,9	3,4	2,4	2,8	4,0
Université du Québec à Chicoutimi	%	47,8	45,3	47,0	45,9	51,8
Université du Québec à Rimouski	%	0,6	0,9	1,4	1,6	0,8
Université du Québec en Outaouais	%	0,9	1,1	0,5	0,4	0,5
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	—	—	—	—
École de technologie supérieure	%	2,1	2,8	2,0	2,2	1,8
Télé-université	%	—	0,5	0,5	—	0,9
Université McGill	%	0,5	1,0	0,8	—	0,6
Université Concordia	%	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8
Université Bishop's	%	0,4	—	—	—	—
Total	**n**	**1 167**	**1 133**	**1 193**	**1 160**	**1 136**

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.
Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)[1]

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean 13 715 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 13,2 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 3 690 ou 26,9 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 16,6 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire[2].

Les diplômés en STGM sont proportionnellement moins nombreux dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans l'ensemble du Québec où ils comptent pour 17,4 % de la population des diplômés du postsecondaire et 22,9 % de celle des titulaires d'un grade universitaire. Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une plus forte proportion de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Les femmes représentent environ le cinquième (20,1 %) des personnes diplômées en STGM de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, dont 23,6 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (52,5 %), notamment celles détenant un grade universitaire (59,9 %). En outre, les femmes sont moins présentes parmi les personnes diplômées en STGM dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans l'ensemble du Québec (25,7 %), notamment lorsqu'il s'agit de titulaires d'un grade universitaire (30,2 %).

Par ailleurs, la population diplômée en STGM de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (52,4 % comparativement à 44,7 %). Cette jeunesse relative est essentiellement le fait des personnes n'ayant pas de grade universitaire (52,2 % comparativement à 42,3 %). Cependant, la population diplômée en STGM de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se révèle moins « jeune » que celle de l'ensemble du Québec, notamment lorsqu'il s'agit des titulaires d'un grade universitaire : 53,1 % d'entre eux sont âgés de 25 à 44 ans, comparativement à 62,5 % de leurs homologues dans l'ensemble du Québec.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.
2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 9.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études[1], selon quelques caractéristiques, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
			n			
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**13 715**	**3 690**	**10 030**	**90 325**	**18 535**	**71 790**
Hommes	10 955	2 810	8 150	42 910	7 445	35 465
Femmes	2 760	870	1 885	47 420	11 095	36 325
25 à 44 ans	7 190	1 960	5 235	40 385	9 975	30 400
45 à 64 ans	6 530	1 735	4 800	49 945	8 555	41 390
			%			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	79,9	76,2	81,3	47,5	40,2	49,4
Femmes	20,1	23,6	18,8	52,5	59,9	50,6
25 à 44 ans	52,4	53,1	52,2	44,7	53,8	42,3
45 à 64 ans	47,6	47,0	47,9	55,3	46,2	57,7
			n			
Ensemble du Québec	**498 520**	**233 275**	**265 245**	**2 372 720**	**785 440**	**1 587 285**
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
			%			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la Classification des programmes d'enseignement 2011.
Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de 22,0 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*, Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, nº 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, nº 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

10. Culture et communications

par Gaëtane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturels

En 2013, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean regroupe 26 salles de spectacles, une vingtaine d'institutions muséales , 14 librairies et 22 écrans de cinéma répartis dans 5 établissements. Cette région se positionne parmi les régions les mieux nanties pour le nombre d'établissements culturels par 100 000 habitants, soit 46,8. L'offre de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (9,4 par 100 000 habitants comparativement à 7,5) et aux institutions muséales (7,2 par 100 000 habitants comparativement à 5,4). Le nombre d'écrans de cinéma par 100 000 habitants au Saguenay–Lac-Saint-Jean est inférieur au nombre calculé pour l'ensemble du Québec (7,9 comparativement à 9,1).

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013	2013	2013	
	n		%	Nombre d'établissements[1] par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	27	26	4,3	9,4	7,5
Institutions muséales[2]	20	20	4,5	7,2	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	19	20	5,4	7,2	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	46	45	6,6	16,2	8,4
Librairies	15	14	4,0	5,0	4,3
Cinémas et ciné-parcs	5	5	5,0	1,8	1,2
Écrans	22	22	3,0	7,9	9,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

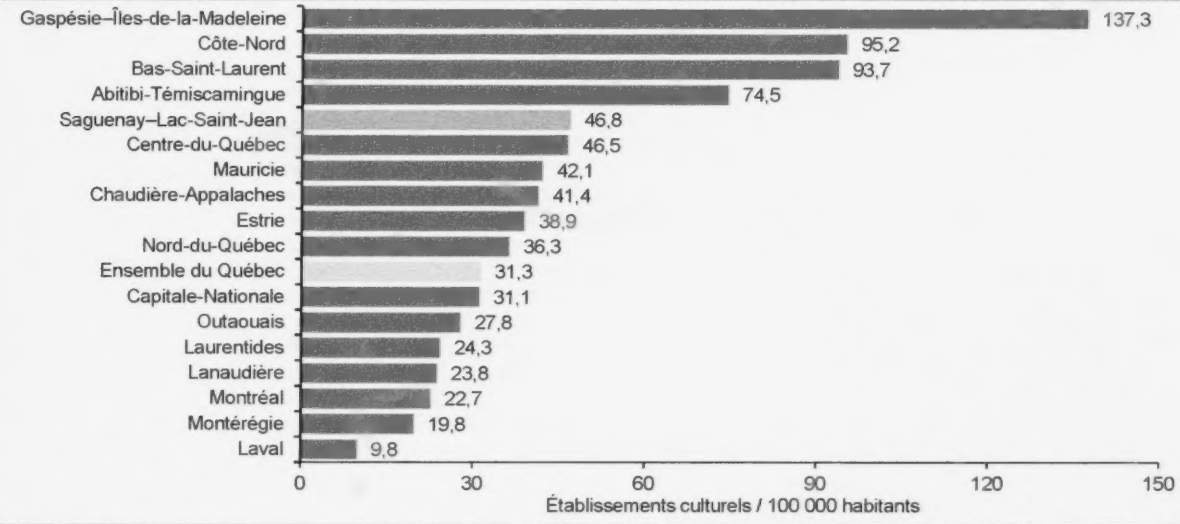

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le nombre d'entrées par 1 000 habitants aux spectacles payants en arts de la scène est légèrement moindre en 2013 qu'en 2012 (406 comparativement à 433). Il en est de même de l'assistance dans les cinémas : 1 694 entrées par 1 000 habitants en 2013 comparativement à 1 706 en 2012. Par ailleurs, la fréquentation des institutions muséales poursuit sa progression : de 1 247 entrées par 1 000 habitants en 2011, elle augmente à 1 274 en 2012 puis s'établit à 1 281 en 2013.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec, 2012 et 2013

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Saguenay–Lac-Saint-Jean		Ensemble du Québec		
		2013	2012	2013	2012	2013	2013
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	416	1,7	1,5	2,2	2,1	2,4
Entrées	n	112 847	433,1	406,2	896,9	818,2	1,7
Assistance des cinémas							
Entrées	n	470 667	1 705,5	1 694,3	2 615,3	2 594,8	2,2
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	355 914	1 273,9	1 281,2	1 652,4	1 740,4	2,5
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	$	11 071 949	37 575,0	39 857,5	54 086,5	54 227,5	2,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée
Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Réserve de biodiversité
Une réserve de biodiversité est une aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel — une formation physique ou un groupe de telle formation — et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

Refuge biologique
Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs peut désigner des aires forestières à titre de refuges biologiques dans le but de protéger certaines forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec et de favoriser le maintien de la diversité biologique qu'on peut retrouver à l'intérieur de ces forêts. À cette fin, il délimite et répartit, sur le territoire forestier du domaine de l'État, des refuges biologiques qu'il gère de manière à assurer la pérennité de leur protection. Ces refuges sont définis et indiqués au plan d'affectation des terres prévu par la Loi sur les terres du domaine de l'État (chapitre T-8.1).

Parc marin
Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent a la particularité d'être géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec, en association avec les intervenants du milieu. Il fait partie du réseau des aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada et du réseau des parcs nationaux du Québec sous la responsabilité de Parcs Québec. Les aires marines nationales de conservation, ou AMNC, contiennent une ou plusieurs aires centrales très protégées, entourées de zones tampons à utilisations multiples faisant l'objet d'une gestion coopérative. Le fond marin et la colonne d'eau, incluant les espèces qui y habitent, sont compris dans les AMNC. Dans les régions côtières, les terres humides, les estuaires, les îles et d'autres terres côtières peuvent aussi être incluses.

COMPTES DES TERRES

Terres
Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres
Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre
La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock
Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles
Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocailleux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles
Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés
Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs
Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé
Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert
Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian
Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen
Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu
Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles
Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur
Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi
Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active
Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité
Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi
Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage
Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs
Nombre de travailleurs exprimé en pourcentage du nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur
Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique
Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut
Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation
Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible
Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant
Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire
Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés
Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net
Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété
Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages
Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages
Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages
Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents
Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM
Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques
Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR

Permis de bâtir
Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle
Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale
Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle
Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement
Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien
Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste
Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière
L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne
L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire
L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires
La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)
Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux

de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la suite d'une recommandation des collèges

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean

Superficie en terre ferme (2013) : 95 762 km²
Population (2014ᵖ) : 277 786 habitants
Densité de population : 2,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2014ᵖ) :

- Saguenay 145 990 habitants
- Alma 31 135 habitants
- Dolbeau-Mistassini 14 277 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Première transformation des métaux
- Foresterie et exploitation forestière
- Fabrication du papier
- Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean

	Population au 1er juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[2]	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant[2]		Taux de faible revenu des familles[2]
	2014ᵖ	TAAM[1] 2011-2014	2014ᵖ	2013ᵖ	2013ᵉ	Var. 13/12	2013ᵖ	Var. 13/12	2012
	n	pour 1 000	%	%	$/hab.	%	$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	– 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	– 2,7	25 069	1,2	5,0
Le Domaine-du-Roy	31 924	– 1,4	..	72,9	..	..	23 762	0,2	6,8
Maria-Chapdelaine	25 061	– 4,4	..	72,6	..	..	22 906	0,6	5,1
Lac-Saint-Jean-Est	53 093	1,0	..	73,7	..	..	24 735	1,8	4,6
Saguenay	145 990	– 0,1	..	73,9	..	..	25 849	1,2	4,9
Le Fjord-du-Saguenay	21 718	14,1	..	72,8	..	..	25 058	2,1	4,5
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,8	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,3	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	73,8	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,1	59 202	0,7	26 984	– 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	76,4	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	– 2,7	8,8[3]	76,4	76 807	– 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8[3]	82,1	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 472	– 7,1	16,4	63,3	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,7	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,8	32 743	– 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	– 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montérégie	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	– 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	74,7	36 298	– 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	**8 214 672**	**8,5**	**7,6**	**76,2**	**41 322**	**0,4**	**26 774**	**0,9**	**8,3**

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 9. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1er juillet 2014.
2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.
3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Superficie en terre ferme (2013)	95 762 km²
Population totale (2014[r])	277 786 hab.
Densité de population	2,9 hab./km²
Part de la superficie en aires protégées (2014)	6,1 %
PIB aux prix de base (2013[p])	10 227,9 M$
PIB aux prix de base par habitant (2013[p])	36 819 $
Revenu disponible par habitant (2013)	25 069 $
Emplois (2014)	127,0 k
Taux d'activité (2014)	60,7 %
Taux d'emploi (2014)	54,6 %
Taux de chômage (2014)	9,9 %
Taux de faible revenu des familles (2012)	5,0 %
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2013)	2,13
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	66,4 %

Institut de la statistique Québec